MAIRIE DE VAUDRINGHEM

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 13 Décembre 2016, à 19 Heures.

(Exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884)

Présidence de Monsieur DELATTRE Grégory, Maire.

<u>Présents</u>: M. VASSEUR Dany, Mme LEMAIRE Anne, M. MERLO Olivier, M. VASSEUR Eric, M. SPECQUE Eddie, M. CARTIAUX Roger.

<u>Absent</u>: M. EVRARD Nicolas, Mme de BELLEVILLE Myriam, Mme MASSET Françoise M. DEBROUCKER Gilles (absents excusés).

Secrétaire : M VASSEUR Eric.

Les affaires à l'ordre du jour, examinées et discutées, ont donné lieu aux décisions ci-après :

La séance ouverte, Monsieur le Marie rappelle au Conseil Municipal que lors de la dernière réunion, Messieurs Dany Vasseur et Eric Vasseur avaient dressé un état des lieux des arbres malades et devant être abattus. Après échanges, et pour des questions de sécurité, il avait été décidé d'établir un devis auprès d'un professionnel pour l'abattage des arbres.

Les travaux d'abattage seront confiés à Monsieur Jonathan REBERGUE selon son devis proposé pour un montant de 1 056 € TTC.

Ceux-ci seront donc vendus abattus mais pas débités, le règlement complet et le relevé du bois à vendre (arbre, taillis, tête) seront distribués prochainement à chaque habitation de la commune. Sur cette feuille apparaîtra un prix de base minimum pour chaque lot et chaque personne intéressée déposera en mairie son offre individuelle sous enveloppe.

La vente sera attribuée au plus offrant, en cas de sommes identiques, un tirage au sort sera effectué.

Pour les projets 2017 et ceux de la fin du mandat, des devis vont être sollicités auprès de diverses entreprises pour divers travaux sur la voirie, l'éclairage public et les bâtiments communaux.

Les prévisions de travaux suggérés sont :

En voirie: gravillonnage de la Rue du Brûle suite au travaux d'élargissement de cette année, l'entretien et réparation dans la Rue Loquin, Rue de l'Avesne, Rue Lannoy, Rue aux Arbres, et la pose de tuyaux dans la Rue Profonde.

En éclairage public: solliciter la Fédération d'Energie pour réaliser une audit sur l'ensemble du parc qui devient vétuste, et pas toujours opérationnel, et ce malgré l'entretien régulier réalisé.

<u>Sur les bâtiments communaux</u>: la réfection de la toiture des préaux des écoles, la rénovation du chœur de l'église, l'écoulement du ruisseau à coté de l'église, le presbytère.

De plus, il s'ajoute également des travaux de mise aux normes pour l'accessibilité PMR, la mise en sécurité des traversées des hameaux sur la chaussée Brunehaut, l'entretien des poteaux Incendie de la commune.

Les travaux seront choisis en fonction des priorités et de la budgétisation lors du vote du budget 2017.

Il est choisi actuellement de ne pas recourir à l'emprunt en prévision de la concrétisation du projet de salle polyvalente. Monsieur le Maire renouvelle sa volonté de mettre en œuvre le projet d'ici à la fin du mandat. Il est fait le lien avec le PLUI et Monsieur SPECQUE et Monsieur le Maire rendent compte aux conseillers présents de leur dernière réunion.

Pour Extrait : A Vaudringhem, le 15 Décembre 2016 Le Président, (Cachet)